



 Banque
européenne
d'investissement

La banque de l'UE

France

Synthèse par pays

ENQUÊTE BEI SUR L'INVESTISSEMENT

2018

Enquête du Groupe BEI sur l'investissement
et le financement de l'investissement
Synthèse par pays

France

Enquête du Groupe BEI sur l'investissement et le financement de l'investissement – Synthèse par pays : France

© Banque européenne d'investissement (BEI), 2018. Tous droits réservés.

À propos de l'enquête de la BEI sur l'investissement (EIBIS)

L'enquête du Groupe BEI sur l'investissement et le financement de l'investissement est une étude annuelle sans équivalent menée dans l'ensemble de l'UE auprès de quelque 12 300 entreprises. Elle permet de collecter des données sur les caractéristiques et les résultats des entreprises, sur leurs investissements antérieurs et leurs projets pour l'avenir, ou encore sur leurs sources ou leurs problèmes de financement, et sur les autres défis qu'elles doivent relever. Basée sur un échantillonnage stratifié, l'enquête EIBIS est représentative à l'échelle de l'ensemble des 28 États membres de l'UE, ainsi qu'au niveau des catégories d'entreprises de différentes tailles (des microentreprises aux grandes entreprises) et de quatre grands secteurs. Elle vise à rassembler un éventail d'observations permettant l'analyse de séries chronologiques, observations qui peuvent aussi porter sur le bilan et les comptes de résultat des entreprises. L'enquête EIBIS est conçue et gérée par le département des affaires économiques de la BEI, avec le soutien conceptuel et opérationnel d'Ipsos MORI. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site suivant : <http://www.bei.org/eibis>.

À propos de la présente publication

La présente synthèse par pays s'inscrit dans une série s'intéressant à chacun des 28 États membres de l'UE, à laquelle s'y ajoute une vue d'ensemble à l'échelle de l'Union européenne. Ces documents ont pour objet de fournir un aperçu des données qui soit facilement consultable. Aux fins de ces publications, les données sont pondérées en fonction de la valeur ajoutée afin de mieux refléter la contribution des différentes entreprises à l'activité économique. Contact : eibis@eib.org.

À propos du département des affaires économiques de la BEI

Le département des affaires économiques de la BEI a pour mission de fournir des analyses et des études économiques destinées à aider la Banque à mettre en œuvre ses opérations et à définir son positionnement, sa stratégie et ses politiques. Fort de 40 économistes, le département est placé sous la direction de Debora Revoltella.

Principal contributeur à la présente publication

Christoph Weiss, BEI.

Clause de non-responsabilité

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de la BEI.

À propos d'Ipsos Public Affairs

Ipsos Public Affairs travaille en étroite collaboration avec des autorités nationales, des services publics locaux et le secteur des organisations à but non lucratif, ainsi qu'avec des organisations internationales et supranationales. Son personnel, composé d'environ 200 chargés d'études basés à Londres et à Bruxelles, étudie principalement des questions ayant trait aux politiques et aux services publics. Ces chargés d'études disposent chacun de compétences spécialisées dans un domaine particulier du secteur public, de sorte qu'Ipsos Public Affairs possède une connaissance fine des domaines concernés et des enjeux stratégiques y afférents. Ces atouts, combinés à son savoir-faire en matière de méthodologie et de communication, permettent à ses travaux de recherche d'éclairer de manière décisive les décideurs et les collectivités.

ENQUÊTE EIBIS 2018 – SYNTHÈSE PAR PAYS

France

Cette synthèse par pays présente une sélection de conclusions fondées sur des entretiens téléphoniques menés en 2018 (d'avril à juillet) auprès de 603 entreprises situées en France.

Contexte macroéconomique	Le volume global d'investissement a augmenté au cours de l'année dernière, principalement sous l'impulsion des entreprises non financières. Il dépasse désormais de 2 % le niveau de 2008. Le secteur des PPI joue un rôle important dans cette reprise. Toutefois, l'investissement dans les secteurs des logements et autres bâtiments et structures reste inférieur aux niveaux d'avant la crise.
Perspectives d'investissement	Les perspectives d'investissement se sont considérablement améliorées depuis l'enquête EIBIS 2017, les entreprises étant plus nombreuses à prévoir une hausse plutôt qu'une baisse de leurs activités d'investissement. En particulier, les grandes entreprises et les entreprises de l'industrie manufacturière sont optimistes quant à l'évolution de leurs activités d'investissement.
Activité d'investissement	88 % des entreprises ont investi au cours du dernier exercice financier, soit un pourcentage comparable à celui de l'exercice précédent (85 %) ainsi qu'à la moyenne de l'UE (87 %). Le niveau d'investissement par employé est proche de la moyenne de l'UE et en léger recul par rapport à l'enquête EIBIS 2017.
Déficit d'investissement perçu	21 % des entreprises affirment avoir trop peu investi au cours des trois dernières années, ce qui est supérieur à la moyenne de l'UE (16 %). La proportion moyenne de machines et équipements de pointe déclarée par les entreprises (29 %) demeure inférieure à la moyenne de l'UE (44 %). La part du parc immobilier satisfaisant à des normes élevées en matière d'efficacité énergétique (22 %) est également inférieure à la moyenne de l'UE (37 %). La proportion moyenne des investissements consacrée à l'amélioration de l'efficacité énergétique est de 9 % en France comme dans l'UE.
Entraves à l'investissement	La disponibilité limitée de personnel qualifié est devenue l'entrave à l'investissement la plus fréquemment citée : elle représente un obstacle pour 75 % des entreprises (+13 points depuis l'enquête EIBIS 2017), soit un niveau proche de la moyenne de l'UE (77 %). L'incertitude quant à l'avenir constitue une entrave à l'investissement pour 73 % des entreprises en France et pour 69 % des entreprises à l'échelle de l'UE.
Financements externes	La proportion d'entreprises confrontées à des difficultés dans le recours à des financements externes est de 4 %, soit un niveau en ligne avec celui de l'enquête EIBIS 2017 (5 %) et la moyenne de l'UE (5 %). Seulement 3 % des entreprises sont satisfaites de se reposer exclusivement sur des sources internes pour financer leurs investissements. Ce pourcentage est inférieur à celui de l'enquête EIBIS 2017 (7 %) et à la moyenne de l'UE (16 %).
Résultats des entreprises	La productivité des entreprises est proche de la moyenne de l'UE ou légèrement supérieure à celle-ci. Toutefois, le secteur manufacturier français compte relativement peu d'entreprises dans les deux quintiles supérieurs des entreprises les plus productives de l'UE. Les grandes entreprises (de 250 employés ou plus) apportent 55 % de la valeur ajoutée, contre 50 % à l'échelle de l'UE.

DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT AU COURS DU DERNIER EXERCICE FINANCIER

Près de neuf entreprises sur dix (88 %) ont investi au cours du dernier exercice financier. Ce chiffre est comparable à celui de l'enquête EIBIS 2017 (85 %) et à la moyenne de l'UE (87 %).

Les entreprises de l'industrie manufacturière restent davantage susceptibles d'investir (95 %) que celles du secteur de la construction en particulier (79 %). Les grandes entreprises sont plus susceptibles d'investir que les PME (92 % et 82 % respectivement).

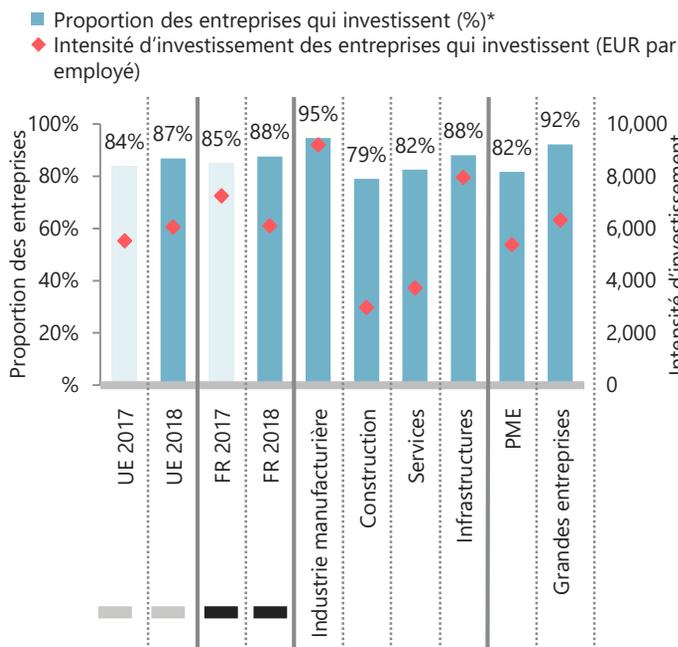
Le niveau d'investissement par employé est légèrement inférieur à celui de 2017 et est proche de la moyenne de l'UE.

* Les barres bleues indiquent la proportion des entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier.

Il est considéré qu'une entreprise a investi si elle a dépensé plus de 500 EUR par employé pour des activités d'investissement.

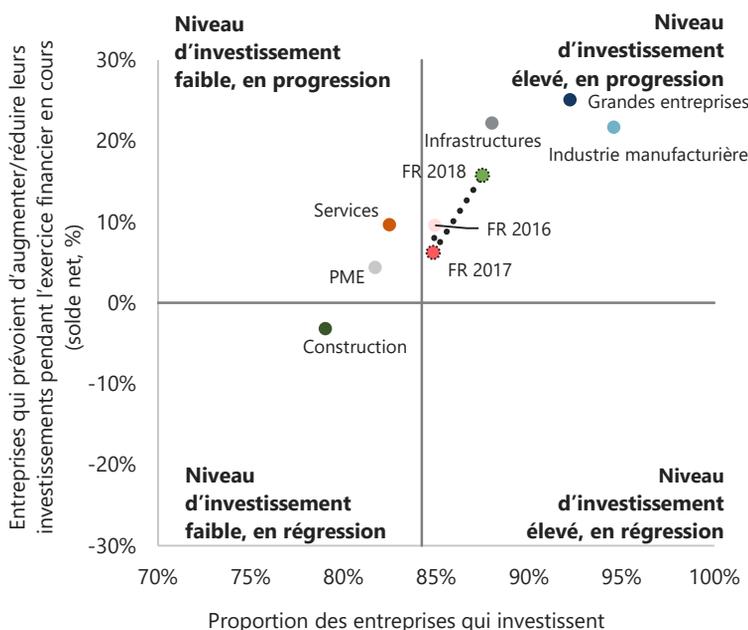
L'intensité d'investissement est l'investissement médian par employé réalisé par les entreprises qui investissent.

L'intensité d'investissement est exprimée en termes réels et a été calculée en utilisant le déflateur de la FBCF d'Eurostat (indexation sur les données de l'enquête 2016).



Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

CYCLE D'INVESTISSEMENT



La France a consolidé sa position dans le quart « niveau d'investissement élevé, en progression » du cycle d'investissement. Cette évolution est principalement attribuable aux fortes proportions de grandes entreprises et d'entreprises de l'industrie manufacturière qui ont investi au cours du dernier exercice financier et prévoient d'augmenter leurs investissements durant l'exercice en cours.

Les entreprises du secteur de la construction se situent dans le quart « niveau d'investissement faible, en régression » : elles sont moins susceptibles d'investir que celles d'autres secteurs, et elles sont plus nombreuses à prévoir une baisse plutôt qu'une hausse de leurs investissements durant l'exercice en cours.

Par rapport à l'enquête EIBIS 2017, les entreprises du secteur des services affichent une amélioration tant en ce qui concerne leurs investissements lors de l'exercice précédent que leurs prévisions d'augmentation des investissements pour l'exercice en cours.

Échantillon : toutes les entreprises.

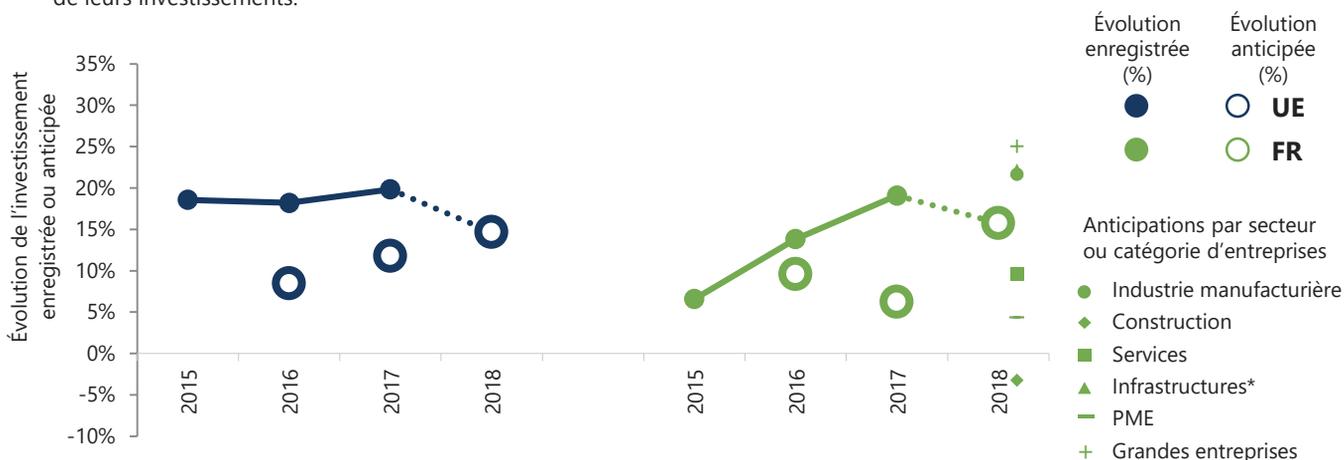
La proportion des entreprises qui investissent indique le pourcentage des entreprises dont les investissements par employé sont supérieurs à 500 EUR.

Le point d'intersection entre les lignes correspond à la moyenne de l'UE pour 2016.

DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT

ÉVOLUTION DES ANTICIPATIONS D'INVESTISSEMENT

L'activité d'investissement en 2017 a dépassé les anticipations pour l'année formulées dans l'enquête précédente (enquête EIBIS 2017). Pour 2018, les anticipations demeurent positives et sont même plus optimistes que celles pour 2017 (exprimées une année auparavant). Les grandes entreprises sont davantage susceptibles de prévoir une hausse de leurs investissements pour 2018. En revanche, dans le secteur de la construction, les entreprises sont plus nombreuses à prévoir une réduction qu'une augmentation de leurs investissements.

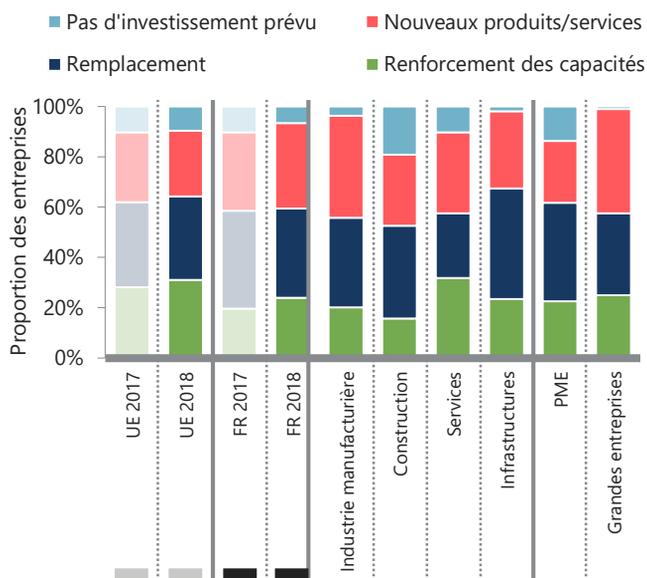


Échantillon : toutes les entreprises.

Le terme « évolution enregistrée » recouvre la proportion des entreprises qui ont investi plus, minorée de la part de celles qui ont investi moins ; le terme « évolution anticipée » recouvre la part des entreprises qui prévoient ou prévoient d'investir plus, minorée de la part de celles qui prévoient ou prévoient d'investir moins.

* Les icônes se superposent parfois – le solde net est de +22,2 % pour les entreprises du secteur des infrastructures et de +21,7 % pour celles de l'industrie manufacturière.

FUTURES PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT (% des entreprises)



Pour les trois années à venir, le remplacement de capacités est la priorité la plus souvent citée (36 % des entreprises), suivie de près par le développement ou la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services (34 %). Ces résultats sont similaires à ceux de l'enquête EIBIS 2017.

L'investissement dans le développement ou la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services est plus susceptible d'être une priorité en France (34 %) qu'au niveau de l'UE (26 %).

Plus de 40 % des entreprises de l'industrie manufacturière et des grandes entreprises considèrent qu'investir dans de nouveaux produits, procédés ou services est la priorité d'investissement pour les trois prochaines années.

À l'inverse, le renforcement des capacités est moins susceptible d'être une priorité en France (24 %) qu'au niveau de l'UE (31 %).

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Q. Pour les trois années à venir, quelle est votre priorité d'investissement : a) le remplacement de bâtiments, de machines, d'équipements et d'outils informatiques existants ; b) le renforcement de vos capacités pour des produits ou des services existants ; c) le développement ou la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

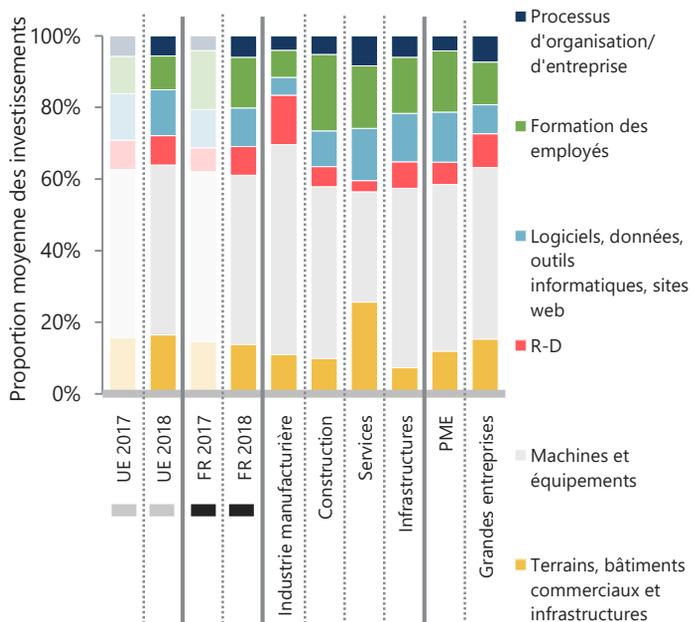
PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT

DOMAINES D'INVESTISSEMENT

Sur les six domaines d'investissement considérés, ce sont les machines et équipements qui ont bénéficié de la plus grande part des investissements (47 %), devant les terrains et bâtiments commerciaux, et la formation des employés (14 % des investissements pour chacune de ces deux catégories).

Ces résultats correspondent à ceux de l'enquête EIBIS 2017 et à la moyenne de l'UE. Toutefois, les entreprises en France consacrent une proportion plus élevée de leurs investissements à la formation de leurs employés que les entreprises au niveau de l'UE (14 % contre 10 %).

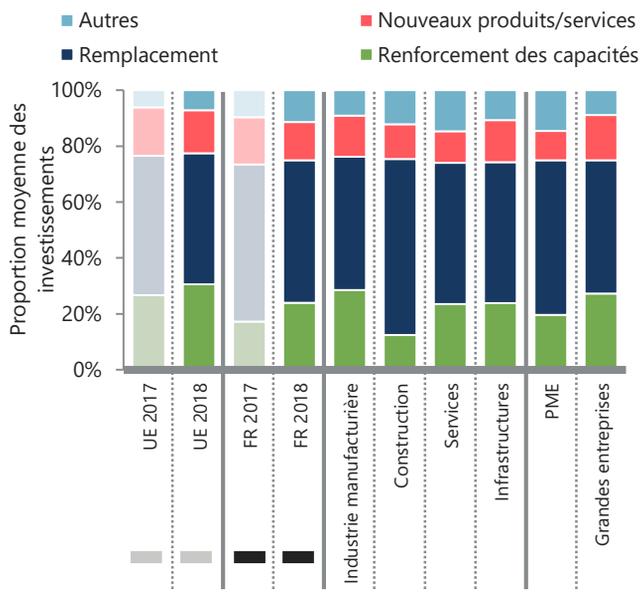
Les entreprises manufacturières allouent aux machines et équipements une proportion de leurs investissements supérieure à la moyenne de l'ensemble des entreprises en France (59 % contre 47 %), et il en va de même pour la R-D (14 % contre une moyenne de 8 %). Les entreprises du secteur de la construction sont celles qui déclarent avoir consacré la proportion la plus importante des investissements à la formation de leurs employés (21 %, la moyenne étant de 14 %).



Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Q. Au cours du dernier exercice financier, combien votre entreprise a-t-elle investi dans chacun des domaines suivants dans l'intention de maintenir ou d'accroître ses recettes futures ?

FINALITÉ DES INVESTISSEMENTS AU COURS DU DERNIER EXERCICE FINANCIER (% des investissements des entreprises)



La principale finalité des investissements est liée à la nécessité de remplacer des bâtiments, machines, équipements et outils informatiques existants, représentant 51 % des investissements en moyenne, ce qui correspond à la moyenne de l'UE et aux priorités d'investissement mentionnées dans le cadre de l'enquête EIBIS 2017.

Le renforcement des capacités pour les produits et services existants représente une proportion moins élevée des investissements en France (24 %) qu'au niveau de l'UE (31 %).

La proportion moyenne des investissements consacrée au remplacement de capacités est plus élevée dans le secteur de la construction (63 %).

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Q. Quelle proportion du total de l'investissement était destinée a) au remplacement de capacités (y compris bâtiments, machines, équipements et outils informatiques existants) ; b) au renforcement des capacités pour des produits ou des services existants ; c) au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

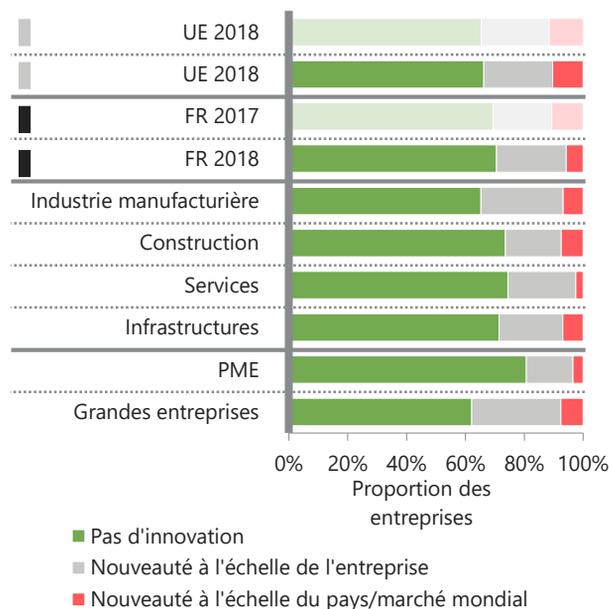
PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT

ACTIVITÉS D'INNOVATION

Trois entreprises sur dix (29 %) ont développé ou mis sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services au cours du dernier exercice financier. Ces résultats correspondent à ceux de l'enquête EIBIS 2017 (31 %) et à la moyenne de l'UE (34 %).

Les grandes entreprises sont deux fois plus susceptibles d'innover que les PME (38 % et 19 % respectivement).

Seulement 6 % des entreprises indiquent avoir entrepris des innovations qui étaient nouvelles à l'échelle du pays ou du marché mondial au cours du dernier exercice financier, ce qui est inférieur à la proportion ressortant de l'enquête EIBIS 2017 (11 %) et à la moyenne de l'UE (10 %).

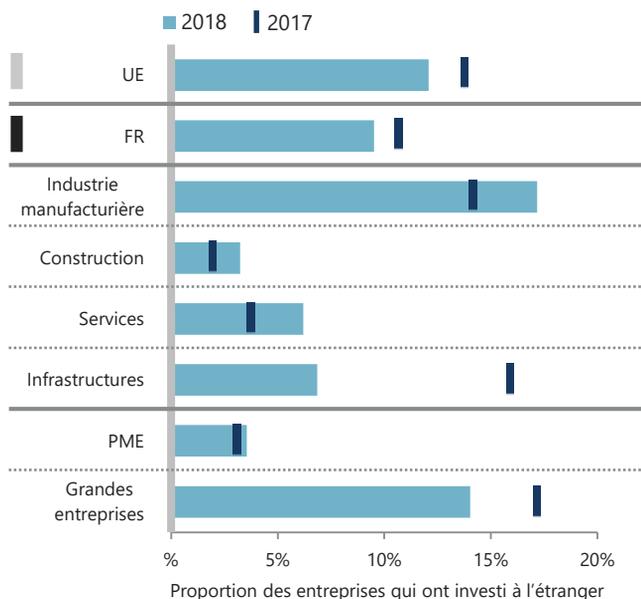


Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Q. Quelle proportion du total de l'investissement était destinée au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

Q. Ces produits, procédés ou services étaient-ils nouveaux à l'échelle de l'entreprise, du pays ou du marché mondial ?

INVESTISSEMENTS À L'ÉTRANGER



Une entreprise sur dix (10 %) a investi dans un autre pays, un chiffre qui correspond à celui de l'enquête EIBIS 2017 (11 %) et à la moyenne de l'UE (12 %).

Les grandes entreprises et les entreprises de l'industrie manufacturière sont davantage susceptibles d'avoir investi à l'étranger (14 % et 17 % respectivement) que les PME (4 % seulement) et les entreprises du secteur de la construction (3 %).

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier.

Q. Au cours du dernier exercice financier, votre entreprise a-t-elle investi dans un autre pays ?

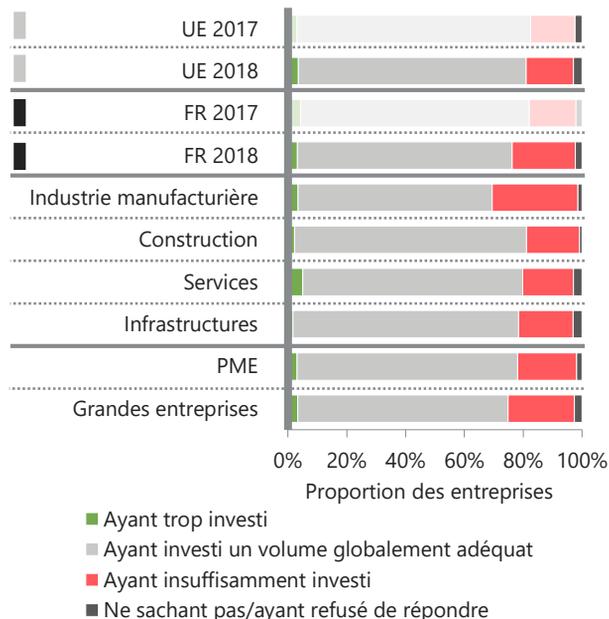
BESOINS D'INVESTISSEMENT

DÉFICIT D'INVESTISSEMENT PERÇU

Près d'une entreprise sur cinq (21 %) estime avoir insuffisamment investi au cours des trois dernières années, soit une proportion plus élevée que celle ressortant de l'enquête EIBIS 2017 et que la moyenne de l'UE (16 % dans les deux cas).

Plus de sept entreprises sur dix en France (73 %) affirment avoir investi un volume globalement adéquat.

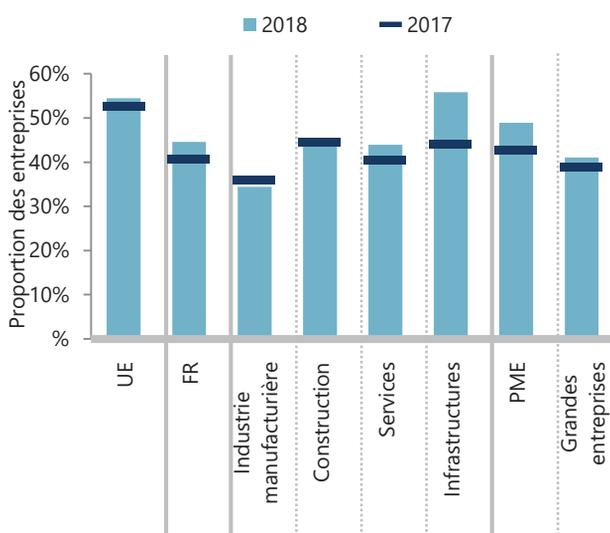
Les entreprises de l'industrie manufacturière sont plus susceptibles d'estimer avoir insuffisamment investi (29 % contre 17 % à 19 % des entreprises des trois autres secteurs).



Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ont répondu que la société n'existait pas il y a trois ans).

Q. Si vous deviez faire le bilan de vos investissements au cours des trois dernières années, diriez-vous que leur volume a été excessif, insuffisant ou globalement adéquat ?

PROPORTION DES ENTREPRISES FONCTIONNANT À PLEINE CAPACITÉ OU AU-DELÀ



Échantillon : toutes les entreprises.

La pleine capacité est la capacité maximale qui peut être atteinte dans des conditions normales, par exemple en application des pratiques générales de l'entreprise concernant l'utilisation des machines et équipements, les heures supplémentaires, le travail posté, les congés, etc.

Q. Au cours du dernier exercice financier, votre entreprise fonctionnait-elle au maximum de la capacité qu'elle peut atteindre dans des circonstances normales ou au-delà ?

Près de la moitié des entreprises déclarent avoir fonctionné à pleine capacité ou au-delà au cours du dernier exercice financier (45 %).

Ce pourcentage reste inférieur à la moyenne de l'UE (54 %) mais est légèrement supérieur à celui de l'enquête EIBIS 2017 (41 %).

Les entreprises du secteur des infrastructures sont plus susceptibles que celles d'autres secteurs de déclarer fonctionner à pleine capacité ou au-delà (56 %), tandis que celles de l'industrie manufacturière le sont moins (34 %).

Il y a relativement peu de différence en fonction de la taille des entreprises puisque 49 % des PME et 41 % des grandes entreprises fonctionnent à pleine capacité ou au-delà.

BESOINS D'INVESTISSEMENT

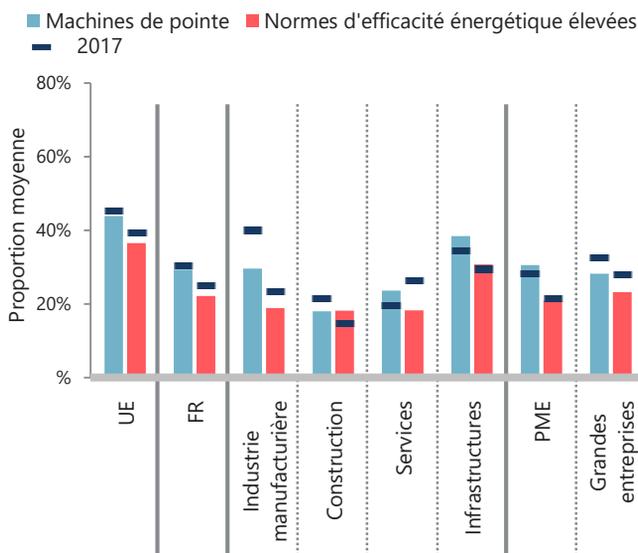
PROPORTION DES MACHINES DE POINTE ET DU PARC IMMOBILIER SATISFAISANT À DES NORMES ÉLEVÉES EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les entreprises indiquent que 29 % de leurs machines et équipements sont à la pointe de la technologie, ce qui est inférieur à la moyenne de l'UE (44 %), mais proche du pourcentage ressortant de l'enquête EIBIS 2017.

Les entreprises des secteurs de la construction et des services font état de proportions inférieures à la moyenne de machines à la pointe de la technologie (18 % et 24 % respectivement), tandis que la proportion est plus élevée pour les entreprises du secteur des infrastructures (38 %).

De même, la part du parc immobilier considéré comme satisfaisant à des normes élevées en matière d'efficacité énergétique est moins élevée pour les entreprises en France (22 %) qu'à l'échelle de l'UE (37 %).

Comme dans l'enquête EIBIS 2017, les entreprises du secteur des infrastructures ont une proportion plus importante de bâtiments économes en énergie (31 % contre 18 % à 19 % dans les autres secteurs).

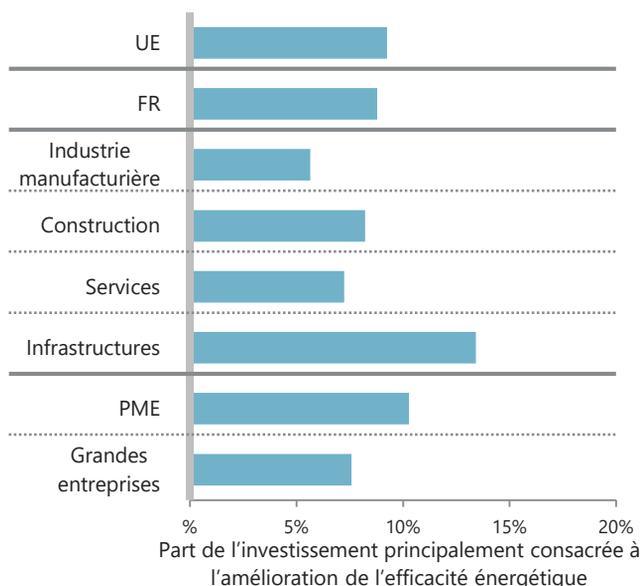


Échantillon :

Q. Selon vous, quelle proportion de vos machines et équipements, TIC compris, est, le cas échéant, de pointe ?

Q. Quelle proportion de votre parc immobilier commercial satisfait, le cas échéant, à des normes élevées ou aux normes les plus élevées en matière d'efficacité énergétique ?

INVESTISSEMENT DANS L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Sur le total des investissements effectués au cours du dernier exercice financier, 9 % ont été utilisés principalement pour améliorer l'efficacité énergétique. Ce pourcentage coïncide avec la moyenne de l'UE.

Les entreprises du secteur des infrastructures ont consacré 13 % de leurs investissements à l'amélioration de l'efficacité énergétique, soit une proportion supérieure à celle indiquée par les entreprises de l'industrie manufacturière (6 %).

Les PME et les grandes entreprises ont alloué respectivement 10 % et 8 % du total de leurs investissements à des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Q. Quelle est la proportion du total des investissements effectués au cours du dernier exercice financier qui a été consacrée principalement à des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique dans votre entreprise ?

MOTEURS ET FREINS

ENTRAVES À L'INVESTISSEMENT SUR LE LONG TERME

Le niveau de disponibilité de personnel possédant les compétences adéquates est l'obstacle le plus susceptible d'être mentionné : 75 % des entreprises considèrent cet élément comme un frein à l'investissement. Ce résultat est en hausse par rapport à l'enquête EIBIS 2017 (62 %) et est désormais proche de la moyenne de l'UE (77 %).

L'incertitude quant à l'avenir reste un obstacle important pour 73 % des entreprises, soit un niveau proche de la moyenne de l'UE (69 %). La réglementation du marché du travail continue d'être considérée en France comme une entrave à l'investissement par un nombre d'entreprises supérieur à la moyenne de l'UE (71 % contre 62 %).

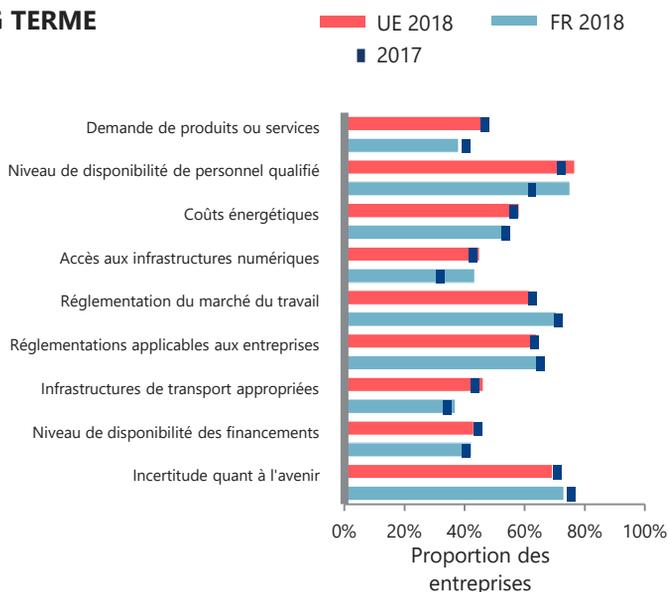
Les entreprises du secteur des services sont également davantage susceptibles de considérer les réglementations applicables aux entreprises comme une entrave à l'investissement (73 %, contre 64 % pour l'ensemble des entreprises en France).

La proportion d'entreprises considérant les infrastructures numériques comme un obstacle à l'investissement atteint désormais 43 % (soit une hausse de 11 points par rapport à l'enquête EIBIS 2017).

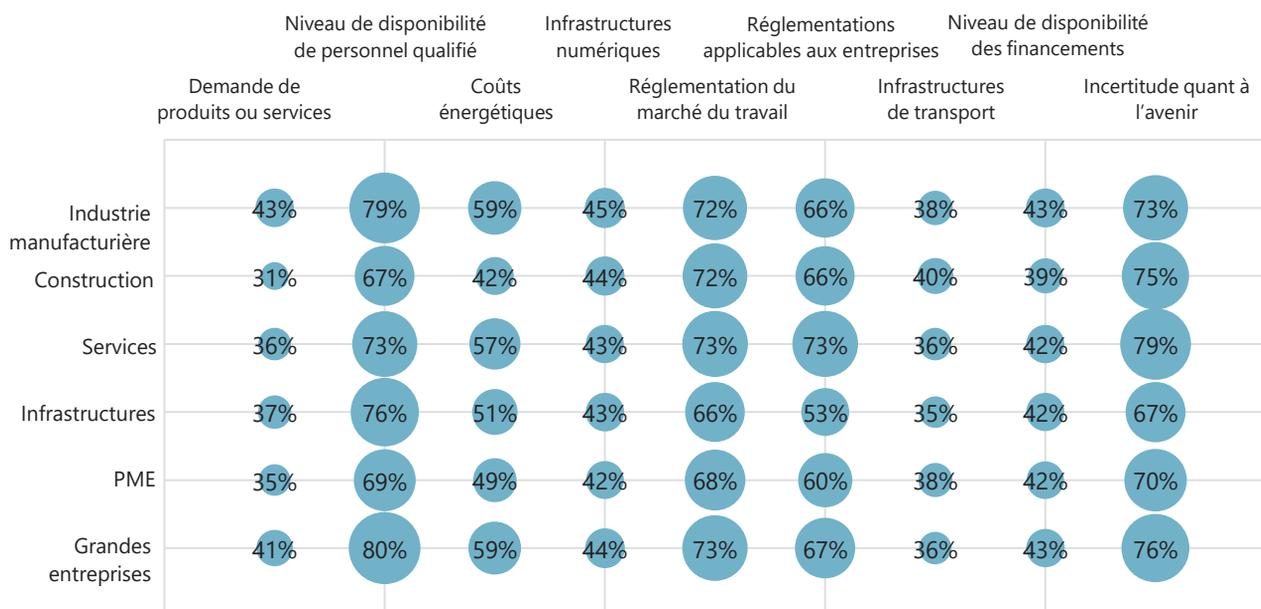
Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Q. Lorsque vous considérez vos activités d'investissement en France, dans quelle mesure chacun des éléments suivants est-il un obstacle ? Est-ce un obstacle majeur, un obstacle mineur ou ce n'est pas du tout un obstacle ?

Dans les proportions indiquées, les obstacles « mineurs » et « majeurs » sont regroupés dans une catégorie.



ENTRAVES À LONG TERME PAR SECTEUR ET PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES



Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Q. Lorsque vous considérez vos activités d'investissement en France, dans quelle mesure chacun des éléments suivants est-il un obstacle ? Est-ce un obstacle majeur, un obstacle mineur ou ce n'est pas du tout un obstacle ?

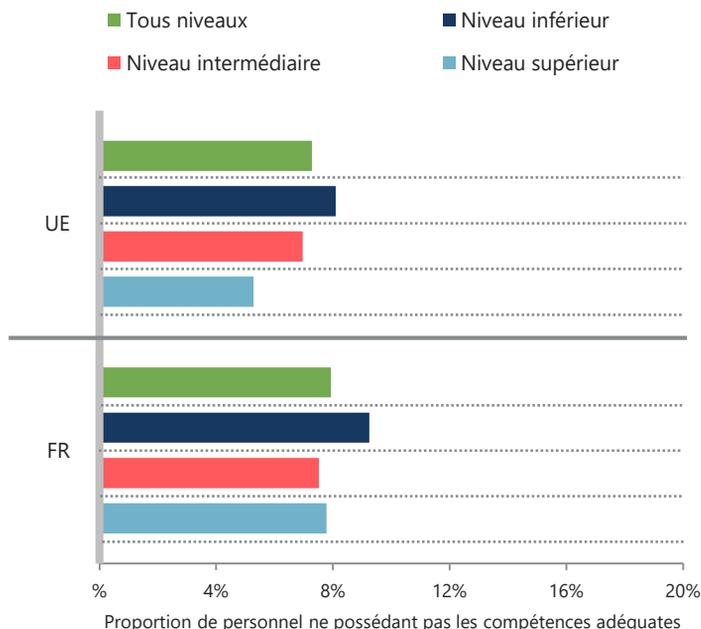
MOTEURS ET FREINS

INADÉQUATION PERÇUE DES COMPÉTENCES

Près de 8 % des employés sont considérés comme ne possédant pas les compétences permettant de répondre aux besoins actuels de leur entreprise. Ce pourcentage est dans la moyenne de l'UE (7 %).

Il y a moins d'écart entre les échelons professionnels en France qu'au niveau de l'UE en ce qui concerne la proportion de personnel ne possédant pas les compétences adéquates.

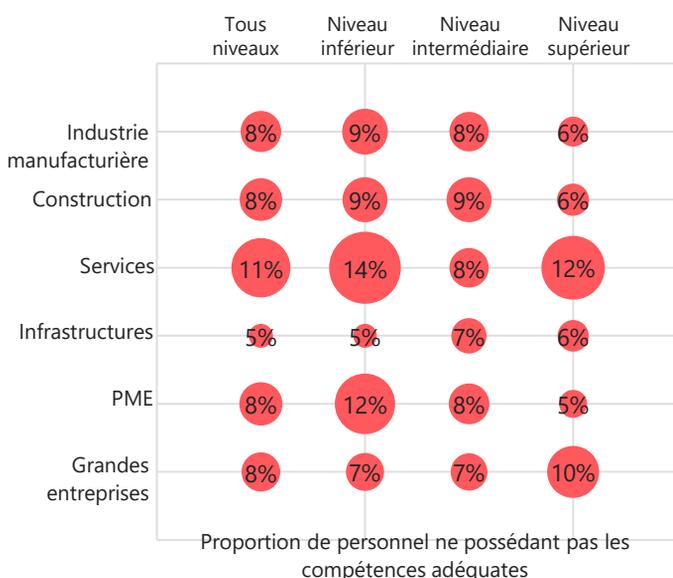
Toutefois, la proportion des employés occupant des postes de niveau supérieur (professions intellectuelles et scientifiques et personnel d'encadrement) susceptibles d'être perçus comme ne possédant pas les compétences adéquates (8 %) est supérieure à la moyenne de l'UE (5 %).



Échantillon : toutes les entreprises ayant des employés occupant des postes de niveau inférieur, intermédiaire et supérieur (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Q. Combien de vos employés ne possèdent pas, selon vous, les compétences adéquates pour répondre aux besoins actuels de votre entreprise ?

INADÉQUATION PERÇUE DES COMPÉTENCES SELON LE SECTEUR ET LA TAILLE DES ENTREPRISES



C'est parmi les entreprises du secteur des infrastructures que l'inadéquation des compétences est jugée la plus faible (5 %) et parmi celles du secteur des services qu'elle est la plus élevée (11 %).

Les grandes entreprises indiquent une proportion plus importante d'inadéquation des compétences pour les employés occupant des postes de niveau supérieur (10 %) que les PME (5 %).

Échantillon : toutes les entreprises ayant des employés occupant des postes de niveau inférieur, intermédiaire et supérieur (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Q. Combien de vos employés ne possèdent pas, selon vous, les compétences adéquates pour répondre aux besoins actuels de votre entreprise ?

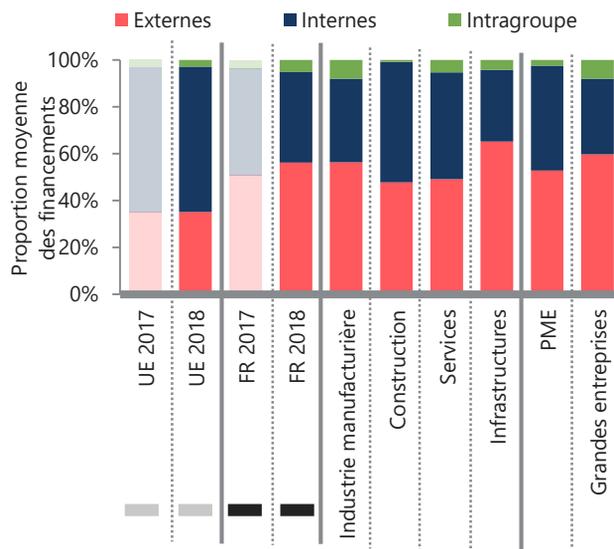
FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

SOURCES DU FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Les financements externes représentent la part la plus importante du financement de l'investissement (56 %), devant les ressources internes ou les bénéfices non distribués (39 %), soit une répartition qui correspond aux résultats de l'enquête EIBIS 2017.

En France, le recours aux financements externes et au financement intragroupe est supérieur à la moyenne de l'UE (56 % contre 35 % pour les financements externes, et 5 % contre 3 % pour le financement intragroupe).

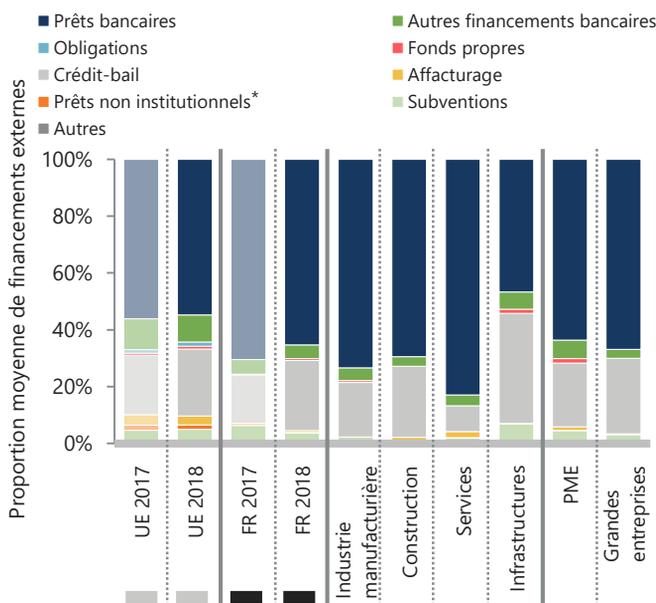
À l'inverse, la part des financements internes ou des bénéfices non distribués utilisés pour financer l'investissement est moins élevée en France qu'à l'échelle de l'UE (39 % contre 62 %).



Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Q. Quelle est la proportion de votre investissement financée par chacune des sources suivantes ?

TYPE DE FINANCEMENT EXTERNE UTILISÉ POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT



Les prêts bancaires représentent la part la plus importante des financements externes (65 %), devant le crédit-bail ou la location-vente (25 %), ce qui correspond aux résultats de l'enquête EIBIS 2017.

La proportion représentée par les financements bancaires dans les financements externes est similaire en France et dans l'UE (70 % et 64 %). Toutefois, les prêts bancaires représentent une part plus élevée des financements externes en France (65 %, contre 55 % au niveau de l'UE), tandis que les autres financements bancaires comme les découverts et les lignes de crédit en constituent une part moins importante (5 %, contre 10 % au niveau de l'UE).

Le secteur des services est celui dans lequel les entreprises ont le plus recours aux prêts bancaires (83 % des financements externes). Les entreprises du secteur des infrastructures ont davantage recours au crédit-bail (39 % des financements externes) que les entreprises d'autres secteurs.

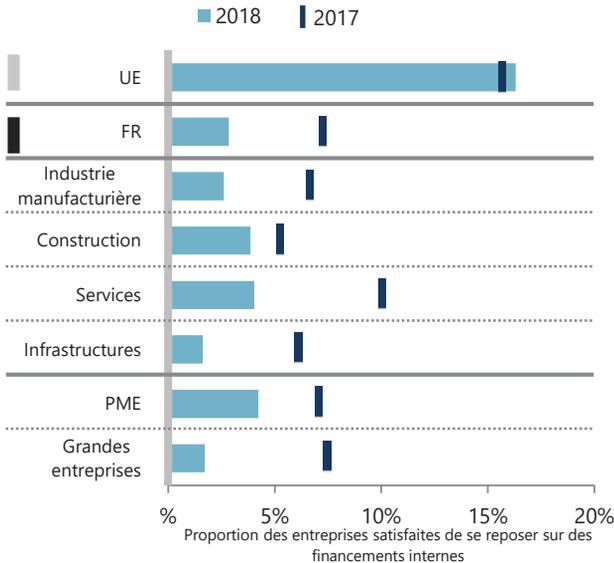
Échantillon : toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes pendant le dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Q. Quelle proportion de votre financement externe représente approximativement chacune des sources suivantes ?

* Prêts consentis par la famille, des amis ou des partenaires d'affaires

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

PROPORTION DES ENTREPRISES SATISFAITES DE SE REPOSER EXCLUSIVEMENT SUR DES SOURCES INTERNES POUR FINANCER LEURS INVESTISSEMENTS



Seulement 3 % des entreprises sont satisfaites de s'appuyer exclusivement sur des sources internes pour financer leurs investissements, soit une proportion inférieure à celle de l'enquête EIBIS 2017 (7 %).

Ce pourcentage reste nettement inférieur à la moyenne de l'UE (16 % dans les deux enquêtes).

Il y a peu de différence en fonction de la taille des entreprises ou des secteurs dans la proportion d'entreprises satisfaites de se reposer exclusivement sur des sources internes pour financer leurs investissements.

Échantillon : toutes les entreprises.

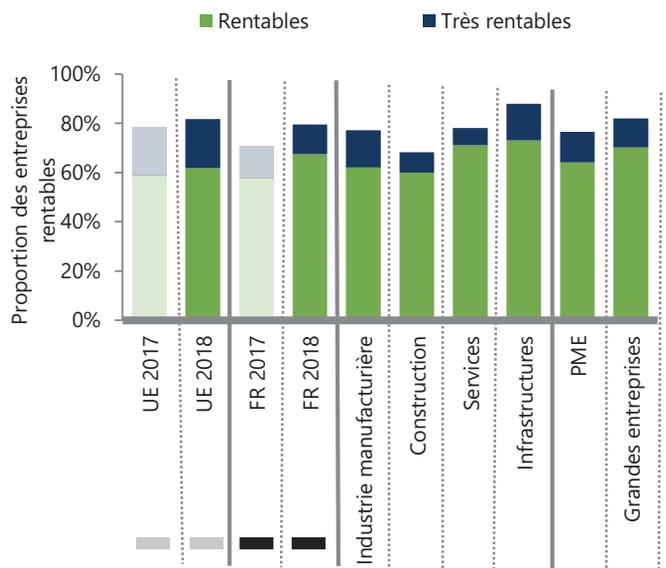
Q. Quelle était votre motivation principale pour ne pas solliciter un financement externe pour vos activités d'investissement ? Nous étions satisfaits de recourir à un financement interne/nous n'avions pas besoin d'un financement.

PROPORTION DES ENTREPRISES RENTABLES

Quatre entreprises sur cinq (80 %) indiquent avoir réalisé un bénéfice au cours du dernier exercice financier. Ce résultat est en hausse par rapport à l'enquête EIBIS 2017 (71 %) et correspond désormais à la moyenne de l'UE (82 %).

La proportion d'entreprises très rentables est toutefois plus faible en France qu'au niveau de l'UE (12 % contre 20 %).

Les entreprises du secteur de la construction sont moins susceptibles d'être rentables : 32 % affirment ne pas avoir réalisé de bénéfice, contre 20 % en moyenne, toutes entreprises confondues, en France.



Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Q. Si l'on tient compte de toutes les sources de revenu au cours du dernier exercice financier, votre entreprise a-t-elle généré un bénéfice ou une perte avant impôt, ou le résultat était-il nul ? Par une entreprise « très rentable », on entend une entreprise qui affiche un ratio bénéfice/chiffre d'affaires de 10 % ou plus.

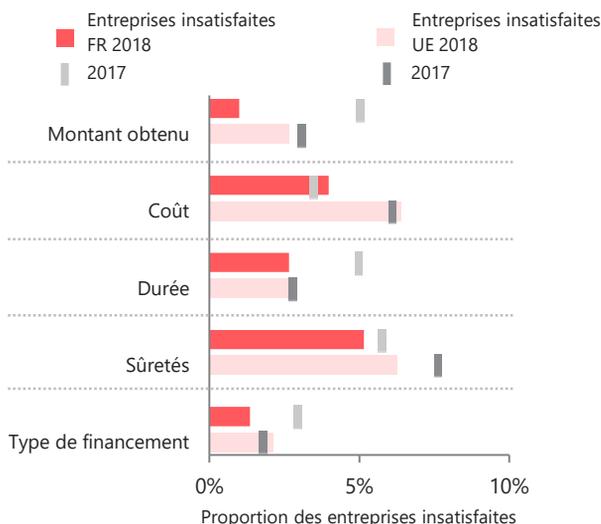
DEGRÉ DE SATISFACTION QUANT AUX FINANCEMENTS

INSATISFACTION QUANT AUX FINANCEMENTS EXTERNES REÇUS

Les niveaux d'insatisfaction quant aux financements externes reçus sont proches de la moyenne de l'UE.

Le niveau le plus élevé d'insatisfaction concerne les exigences en matière de sûretés : 5 % des entreprises se disent insatisfaites à cet égard en France.

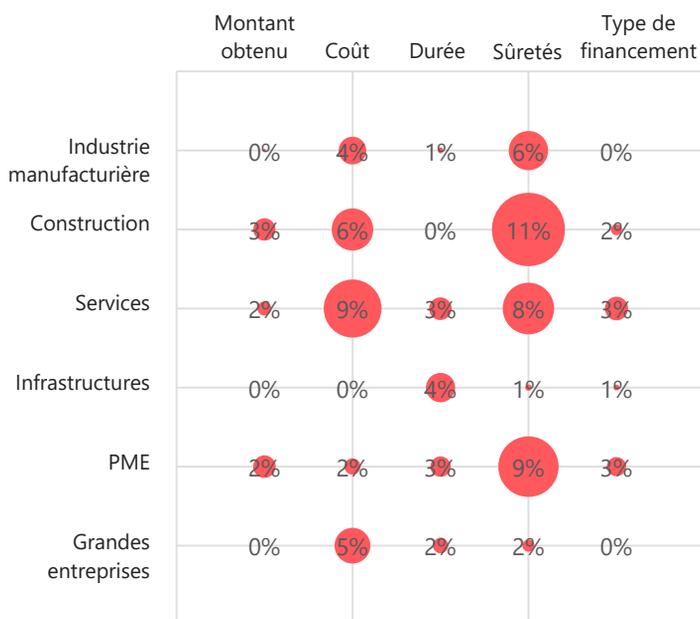
Avec le coût des financements externes, l'aspect des sûretés est également celui qui suscite le plus d'insatisfaction au niveau de l'UE (6 %).



Échantillon : toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes pendant le dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Q. Quel est votre degré de satisfaction ou d'insatisfaction concernant... ?

DEGRÉ D'INSATISFACTION PAR SECTEUR ET CATÉGORIE D'ENTREPRISES



Les niveaux d'insatisfaction à l'égard des financements externes sont les plus élevés dans les secteurs de la construction et des services, en particulier en ce qui concerne le coût des financements externes et les sûretés, avec 11 % des entreprises du secteur de la construction insatisfaites à l'égard des exigences en matière de sûretés.

Parmi les entreprises du secteur des infrastructures, les niveaux d'insatisfaction quant aux financements externes sont relativement faibles, 4 % d'entre elles se déclarant toutefois insatisfaites en ce qui concerne les échéances.

Les PME sont davantage susceptibles d'exprimer de l'insatisfaction à l'égard des exigences de sûretés que les grandes entreprises (9 % et 2 % respectivement).

Échantillon : toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes pendant le dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

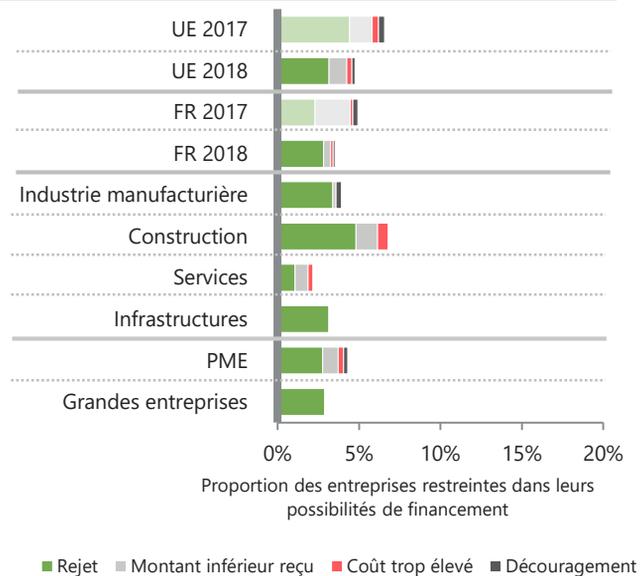
Q. Quel est votre degré de satisfaction ou d'insatisfaction concernant... ?

DEGRÉ DE SATISFACTION QUANT AUX FINANCEMENTS

PROPORTION D'ENTREPRISES RESTREINTES DANS LEURS POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

La proportion d'entreprises pouvant être considérées comme restreintes dans leurs possibilités de financements externes est de 4 %, ce qui correspond aux résultats de l'enquête EIBIS 2017 et à la moyenne de l'UE (5 % dans les deux cas).

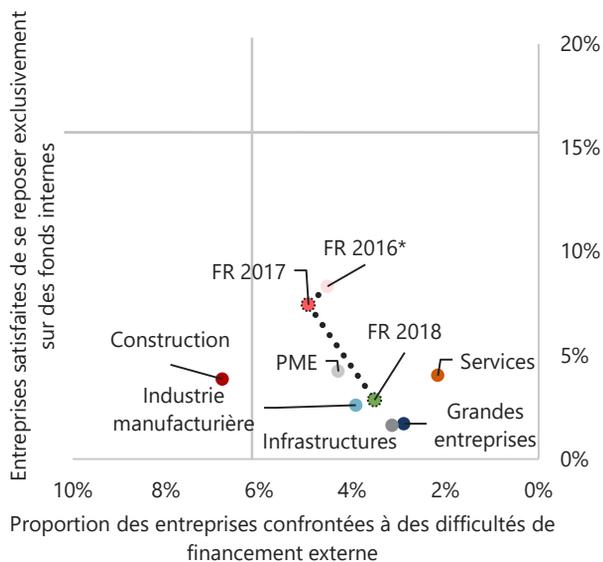
Par rapport aux entreprises d'autres secteurs, celles du secteur de la construction sont plus susceptibles d'être restreintes dans leurs possibilités de financement (7 %).



Échantillon : toutes les entreprises.

Parmi les entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement figurent : celles insatisfaites par le montant des financements obtenus (montant inférieur), celles qui ont sollicité des financements externes mais ne les ont pas obtenus (demande rejetée) et celles qui n'en ont pas sollicité car elles estimaient que les coûts d'emprunt seraient trop élevés (trop onéreux) ou qu'elles obtiendraient un refus (dissuadées).

ADÉQUATION DU FINANCEMENT



Par rapport aux deux enquêtes précédentes (EIBIS 2017 et EIBIS 2016) et à la moyenne de l'UE, les entreprises en France sont moins satisfaites de recourir exclusivement aux financements internes, et légèrement moins susceptibles d'être restreintes dans leurs possibilités de financement.

Le secteur de la construction a une proportion relativement élevée d'entreprises qui se disent restreintes dans leurs possibilités de financement externe.

Échantillon : toutes les entreprises.

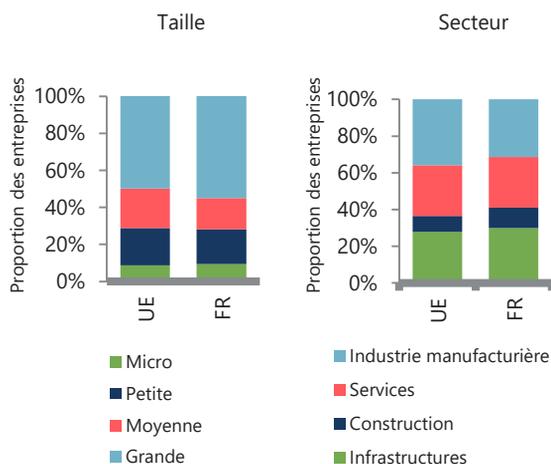
Données dérivées de l'indicateur de contrainte financière et des réponses des entreprises indiquant que leur raison première pour ne pas solliciter de financements externes était qu'elles étaient satisfaites de « recourir à un financement interne/n'avaient pas besoin d'un financement ».

Le point d'intersection entre les lignes correspond à la moyenne de l'UE pour 2016.

* Estimation des contraintes de financement pour 2016 parmi les entreprises qui n'ont pas investi.

PROFIL DES ENTREPRISES

CONTRIBUTION À LA VALEUR AJOUTÉE



Les grandes entreprises représentent la part la plus élevée de la valeur ajoutée (55 %), soit un résultat proche de la moyenne de l'UE (50 %).

Les parts de valeur ajoutée apportées par les entreprises de l'industrie manufacturière, du secteur des infrastructures et du secteur des services se situent dans un même ordre de grandeur, avec 31 %, 30 % et 28 % respectivement. La part est beaucoup plus faible pour les entreprises du secteur de la construction (11 %).

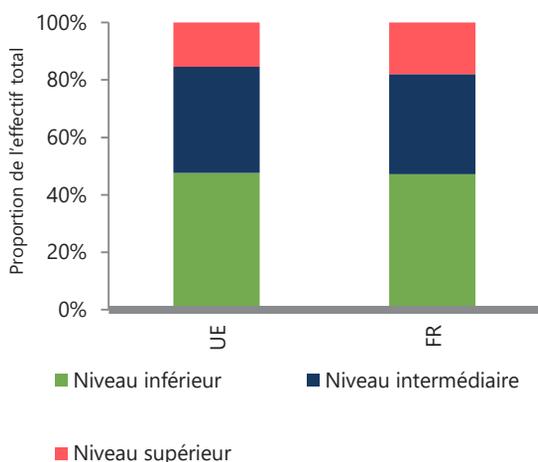
Les entreprises indiquent que 18 % de leurs employés occupent des postes de niveau supérieur, ce qui correspond à la moyenne de l'UE (15 %).

La productivité des entreprises est proche de la moyenne de l'UE ou légèrement supérieure à celle-ci. Toutefois, l'industrie manufacturière compte relativement peu d'entreprises dans les deux quintiles supérieurs de productivité dans l'UE.

Échantillon : toutes les entreprises.

Les graphiques illustrent la contribution relative à la valeur ajoutée des entreprises appartenant à une catégorie et (ou) un secteur particulier dans la population d'entreprises prise en considération, c'est-à-dire toutes les entreprises d'au moins 5 employés actives dans les secteurs couverts par l'enquête. Microentreprises : 5 à 9 employés ; petites entreprises : 10 à 49 employés ; entreprises de taille moyenne : 50 à 249 employés ; grandes entreprises : 250 employés et plus.

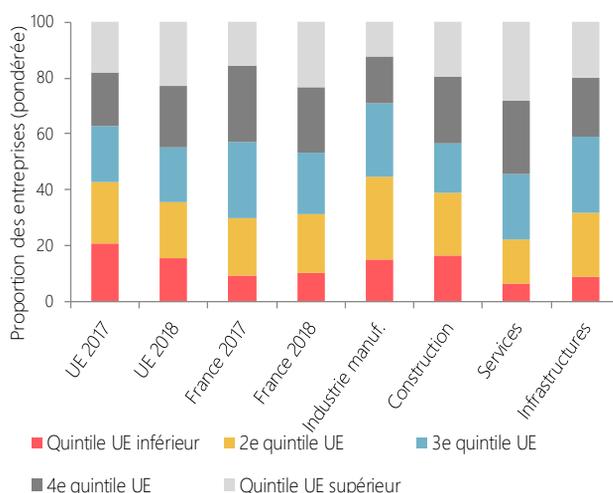
RÉPARTITION DES EMPLOYÉS PAR NIVEAU DE POSTE OCCUPÉ



Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Q. Combien environ de vos employés, tous sites confondus, occupent des postes...?

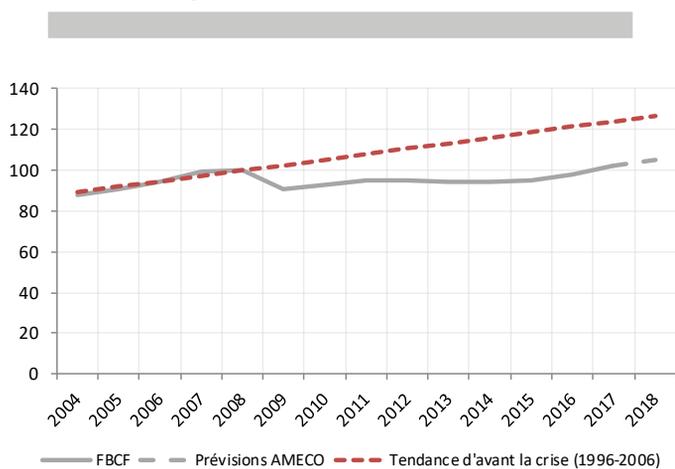
VENTILATION DES ENTREPRISES PAR NIVEAU DE PRODUCTIVITÉ



Proportion des entreprises en fonction du niveau de productivité (productivité totale des facteurs). Les niveaux de productivité sont définis sur la base de la totalité de l'échantillon de l'UE.

CONTEXTE D'INVESTISSEMENT MACROÉCONOMIQUE

Dynamique d'investissement dans le temps



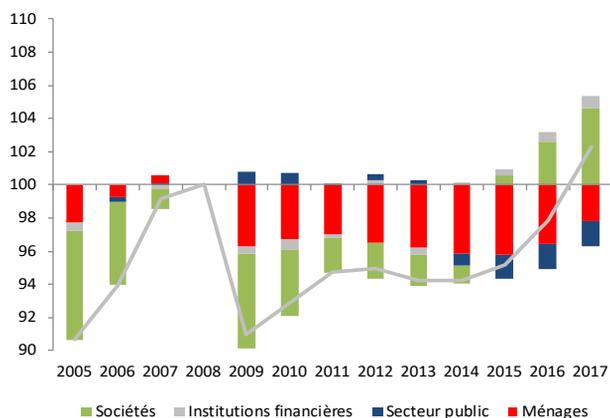
Le graphique montre l'évolution de la formation brute de capital fixe (en termes réels), par rapport à la tendance d'avant la crise. Les données ont été indexées pour être égales à 100 en 2008. Source : Eurostat.

Par rapport à l'année précédente, l'activité globale d'investissement a augmenté de près de 5 % en 2017, principalement sous l'impulsion des entreprises non financières. L'investissement dépasse désormais de 2 % le niveau de 2008.

L'investissement dans les produits de propriété intellectuelle joue un rôle important dans cette reprise. La reprise demeure plus lente pour les investissements dans les logements et autres bâtiments et structures, qui affichent encore des niveaux inférieurs à ceux de 2008.

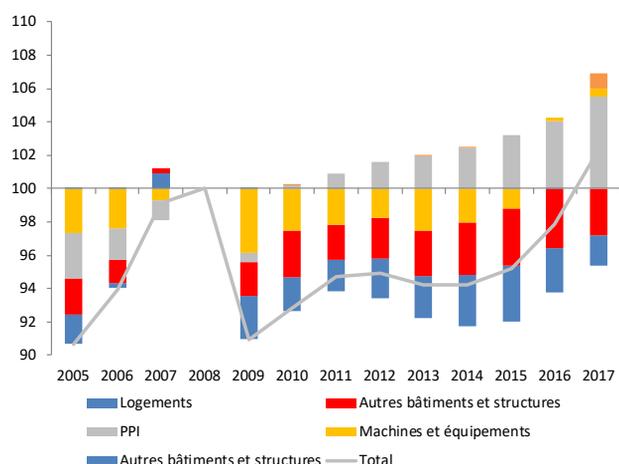
Si l'on considère la tendance d'investissement d'avant la crise (1996-2006), l'écart d'investissement par rapport à la tendance reste relativement important.

Dynamique d'investissement par secteur institutionnel



Le graphique montre l'évolution de la formation brute de capital fixe (en termes réels), par secteur institutionnel. Les données ont été indexées pour être égales à 100 en 2008. Source : Eurostat.

Dynamique d'investissement par classe d'actifs



Le graphique montre l'évolution de la formation brute de capital fixe (en termes réels), par classe d'actifs. Les données ont été indexées pour être égales à 100 en 2008. Les PPI sont les produits de propriété intellectuelle. Source : Eurostat.

BEI 2018 – DÉTAILS TECHNIQUES SPÉCIFIQUES AU PAYS

INTERVALLES DE TOLÉRANCE APPLICABLES AUX POURCENTAGES SE SITUANT AU NIVEAU INDIQUÉ OU S'EN RAPPROCHANT

Les données finales sont calculées en fonction d'un échantillon et non pour l'ensemble de la population d'entreprises en France, de sorte que les pourcentages obtenus sont soumis aux intervalles de tolérance de l'échantillonnage. Ces derniers varient en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage concerné.

	UE	France	Industrie manufacturière	Construction	Services	Infrastructures	PME	Grandes entreprises	UE contre France	Industrie manufacturière contre construction	PME contre grandes entreprises
	(12355)	(603)	(171)	(130)	(161)	(136)	(478)	(125)	(12355 contre 603)	(171 contre 130)	(478 contre 125)
10 % ou 90 %	1,0 %	2,7 %	4,8 %	5,6 %	5,2 %	5,4 %	2,4 %	4,5 %	2,9 %	7,4 %	5,1 %
30 % ou 70 %	1,5 %	4,1 %	7,3 %	8,6 %	8,0 %	8,2 %	3,7 %	6,9 %	4,4 %	11,2 %	7,8 %
50 %	1,7 %	4,5 %	7,9 %	9,4 %	8,7 %	9,0 %	4,0 %	7,5 %	4,8 %	12,3 %	8,5 %

GLOSSAIRE

Investissement	Il est considéré qu'une entreprise a investi si elle a dépensé plus de 500 EUR par employé pour des activités d'investissement dans l'intention de maintenir ou d'accroître ses recettes futures.
Cycle d'investissement	Il est déterminé en se basant sur les investissements attendus pendant l'exercice financier en cours par rapport à ceux du dernier exercice, ainsi que sur le pourcentage d'entreprises dont les investissements sont supérieurs à 500 EUR par employé.
Productivité	La productivité totale des facteurs mesure l'efficacité avec laquelle une entreprise convertit les moyens qu'elle engage (capital et main-d'œuvre) en résultat (valeur ajoutée). Elle est estimée grâce à une analyse de régression sectorielle (en contrôlant pour les effets de chaque pays).
Industrie manufacturière	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE), les entreprises du groupe C (industrie manufacturière).
Secteur de la construction	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE), les entreprises du groupe F (construction).
Secteur des services	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE), les entreprises du groupe G (commerce de gros et de détail) et du groupe I (hébergement et restauration).
Secteur des infrastructures	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE), les entreprises des groupes D et E (services collectifs), du groupe H (transports et entreposage) et du groupe J (information et communication).
PME	Entreprises comptant entre 5 et 249 employés.
Grandes entreprises	Entreprises comptant au moins 250 employés.

BEI 2018 – DÉTAILS TECHNIQUES SPÉCIFIQUES AU PAYS

TAILLE DES ÉCHANTILLONS DE SONDAGE (* Graphiques regroupant plusieurs échantillons – en raison de l'espace limité, seul l'échantillon le plus petit est montré)

Définition de l'échantillon et référence des pages	UE 2017-2018	FR 2017-2018	Industrie manufacturière	Construction	Services	Infrastructures	PME	Grandes entreprises
Toutes les entreprises, p. 2, p. 3, p. 6, p. 9, p. 11, p. 13, p. 14.	12338-12355	600-603	171	130	161	136	478	125
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 2.	11839-11790	580-594	169	130	157	133	471	123
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 3.	12020-12095	588-592	168	127	159	133	468	124
Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 4.	10321-10126	505-520	149	113	133	121	407	113
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 5.	12073-12080	591-586	164	125	159	133	468	118
Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier, p. 5.	10889-10873	530-551	158	119	141	129	427	124
Toutes les entreprises (sauf celles qui ont répondu que la société n'existait pas il y a trois ans), p. 6.	12306-12335	599-602	170	130	161	136	477	125
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 7.	11265-11358	529-550	160	120	144	122	435	115
Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 7.	n.d.-10 004	n.d.-510	144	112	130	120	401	109
Toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 8.	12338-12355	600-603	171	130	161	136	478	125
Toutes les entreprises ayant des employés occupant des postes de niveau supérieur, intermédiaire et inférieur (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 9*.	n.d.-8 354	n.d.-386	113	94	106	71	304	82
Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 10.	9 131-9030	378-383	96	91	103	90	320	63
Toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 10.	4 206-4 323	253-258	68	58	59	70	208	50
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 11.	10 778-10 865	542-562	162	127	146	122	444	118
Toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 12.	4 212-4 339	252-258	68	58	60	69	208	50
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 14.	n.d.-11 466	n.d.-572	158	129	151	129	464	108



**Banque
européenne
d'investissement**

La banque de l'UE

Département Analyses économiques

✉ economics@eib.org

www.eib.org/economics

Bureau d'information

☎ +352 4379-22000

✉ info@eib.org

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer

L-2950 Luxembourg

☎ +352 4379-1

www.eib.org

🐦 twitter.com/EIB

📘 facebook.com/EuropeanInvestmentBank

📺 youtube.com/EIBtheEUBank

print: QH-06-18-253-FR-C ISBN 978-92-861-4175-1 doi:10.2867/286974

digital: QH-06-18-253-FR-N ISBN 978-92-861-4176-8 doi:10.2867/38817

eBook QH-06-18-253-FR-E ISBN 978-92-861-4177-5 doi:10.2867/372959

France

Synthèse par pays

ENQUÊTE BEI SUR L'INVESTISSEMENT

2018